

Les jeunes souhaitent être acteurs de leur avenir et non plus spectateurs !

« JEUNES A VENIR »

La soirée-débat « Jeunes à venir » a donné lieu à un dialogue riche d'enseignements entre la CFDT et les organisations de jeunesse.

Cette soirée sur l'initiative de la CFDT mettait à l'honneur deux sujets illustrés par deux projections de films, type micro-trottoir pour lancer les échanges.

Les deux thèmes furent :

1. « La retraite, ça vous concerne ? »
2. « La valeur travail, le travail par rapport à l'emploi des jeunes »

Cette première projection sur la thématique des jeunes face au sujet des retraites, a permis de mettre en évidence l'état d'esprit dans lequel les jeunes abordent ce sujet.

« A la fois c'est quelque chose de loin et de près »

C'est par des sentiments très mitigés reflétant les deux problèmes de fonds qui sont :

- L'entrée dans la vie active
- L'emploi des seniors,

Générateur à eux deux du chômage, que sera lancée la soirée-débat.

Comment effectivement parler du recul de l'âge légal de départ à la retraite, tout en augmentant la durée de cotisation sans prendre en compte les différentes disparités des uns et des autres, gage d'équité !

Cette analyse nous révèle le système injuste de cette réforme, par le nombre important d'aspects et critères non abordés dans cette dernière, tels que :

- Critère de la pénibilité
- Responsabilité des entreprises dans l'accompagnement des salariés
- Problème du nombre de régime de cotisation en France
- Carrières précaires morcelées
- Difficultés d'insertion à l'embauche
- Temps partiel chez les femmes
- Inégalité des salaires Hommes / Femmes.....

Les interventions de **Bertrand Coly**, *Représentant du Mouvement rural de jeunesse chrétienne* et de **Yannick Miel**, *du Collectif génération précaire* relèveront tous deux le manque de justice dans cette réforme « imposée », contraire au système « humaniste » que reflète la France ! Ainsi, comment se comparer à d'autres pays européens ou autres (Etats-Unis) qui ne partagent pas le même modèle social ?

De tout cela ressort une crise de confiance vis-à-vis des retraites, comme en témoignent les différentes associations présentes à cette soirée. Elles insistent sur la montée de l'angoisse chez les jeunes et sur la nécessité de prendre en compte leurs difficultés d'insertion des jeunes dans certaines entreprises, qui préfèrent embaucher des jeunes sous convention de stage afin de renoncer à proposer de réelles perspectives d'embauches ! Le principe étant d'utiliser des compétences et approches nouvelles sans avoir de poste à leur proposer sur le long terme. Ce système présente un double avantage pour l'entreprise, « dumping social », celui d'avoir un emploi de qualité peu cher et sous contrat précaire ! D'autant plus que ses stagiaires ne cotisent pas ! Une solution sera émise par **Yannick Miele**, portant sur la prise en compte dans le calcul des retraites des années de stage mais là encore, notre invité, **François Chérèque**, le dira plus tard, « *l'idée est certes intéressante mais elle ne résoudra pas tout et c'est plutôt sur l'emploi des jeunes qu'il faut miser !* »

Ce qui pose réellement le souci de l'âge d'entrée dans la vie active pour ce type de salariés. Ils se trouvent doublement pénalisés avant même de commencer à cotiser pour leur retraite : celui de finir tard leurs études et celui de devoir enchaîner les incessants stages avant d'obtenir leur premier contrat ! Alors, oui, une vraie réflexion doit être initiée pour permettre une reconnaissance de ces années dans le calcul des retraites pour ses jeunes !

Au-delà de ses témoignages fort d'enseignements, *le secrétaire confédéral en charge du dossier retraite*, **Yves Canevet**, viendra conforter ses différentes analyses en précisant que bon nombre de ses sujets furent au cœur du revendicatif CFDT ! **Par ailleurs, il réprecisera que cette crise de confiance par rapport à la réforme des retraites trouve son fondement dans le fait qu'elle ne résout rien en profondeur et creuse un peu plus les inégalités existantes.**

Pourquoi?

« Les exemples sont multiples, il y a celui qui pénalise les carrières morcelées car la base de calcul des retraites est un système linéaire. Il en est de même sur la progression du taux d'employabilité des salariés dans les secteurs les plus exposés à la pénibilité et de surcroît sur des horaires atypiques, type de nuit ! En effet, les récentes études démontrent une progression de 19 à 22% d'hommes ayant des horaires de nuit pendant que dans le même temps, le taux passe de 6 à 9% chez les femmes. Ce qui tend à conclure que ces salariés risquent de percevoir moins longtemps leur retraite en ayant contribué de façon identique. »

Les différentes interventions lors de cette soirée-débat conforteront la CFDT dans son analyse sur la nécessité de porter une réflexion plus approfondie sur la réforme des retraites dans le but d'en assurer sa pérennité. A compter du moment, où la réforme des retraites ne règle pas les injustices voire les accroît, il semble primordial pour la CFDT de corriger ses inégalités afin qu'elle soit plus juste pour tous les Français, sans exception !

La CFDT est consciente que le chantier est important mais courageux. Etre responsable, c'est pouvoir être force de proposition pour garantir notre système de retraite par répartition tout en gommant les inégalités du système tel qu'il est conçu dans la réforme actuelle.

D'ailleurs, **Baki Youssouffou**, *Représentant de la Confédération étudiante*, rappellera que « *les futurs débats devront se faire sur la base d'une pérennité entre cotisants et cotisations* ».

Ce qui n'a pas été pris en compte dans la réforme actuelle, sur la problématique de l'emploi des jeunes et des seniors devra être placé au cœur des débats futurs.

Les débats devront également porter sur les parcours professionnels des salariés dans la mesure où les parcours ne sont plus les mêmes à ce jour et des règles devront être définis pour assurer la retraite de ses futurs salariés.

Pour exemple, sur la génération de ceux ayant commencé à travailler en 1962, 47% ont cotisé à plusieurs caisses de retraite. Et ce chiffre va en augmentant suivant les générations.

Une intervention pertinente aussi montre que jusqu'à maintenant, nombreux étaient ceux qui se disaient que l'on vit mieux que ses parents. Cette tendance est en train de changer aujourd'hui. De plus, cette réforme n'est valable que jusqu'à 2020. Et après ?

Il ne peut pas y avoir de réforme tous les 5 ou 10 ans. La première en 1995, puis en 2003, aujourd'hui en 2010, et les prochaines, 2016 et 2021...

Pour contrer tout cela, il faut que la prochaine réforme fasse l'objet d'un débat de fond !

Enfin, le premier thème sur les retraites sera clôturé par *le sociologue, Alain Mergier*, qui nous rapportera qu'un sentiment d'injustice fut présent au coeur de ce débat, de même que celui sur une perception de perte de repère, d'un sentiment de flou sur l'avenir.

Il portera l'analyse suivante : « *Parlons des jeunes, mettons leurs réalités au coeur du débat* ».

Et, il conclura en disant que paradoxalement, puisque le gouvernement à tout fait pour exclure les jeunes en faisant en sorte que les débats ne les concernent pas, alors les jeunes se sont intéressés au sujet !

Après ce premier débat, la salle a pu assister à un spectacle d'improvisation dispensé par la célèbre et talentueuse troupe de la ligue d'improvisation de Nantes Atlantique sur la thématique de la soirée-débat.

Abordons maintenant le second sujet : « La valeur travail »

C'est de la même façon que sera lancé le second thème, par un micro-trottoir, amenant les mêmes intervenants à débattre de ce thème.

Il en ressort que les jeunes sentent que nous ne sommes toujours pas sortis de la crise, que le marché du travail est frileux vis-à-vis des jeunes. Ils aimeraient bien que la société fasse des jeunes des salariés comme les autres.

C'est d'ailleurs, par les propos de **Victor Colombani**, *de l'Union nationale lycéenne*, que viendra une des toutes premières interventions mettant l'accent sur le manque d'écoute des jeunes par les politiques, de même pour l'inégalité d'accès vers l'emploi en fonction de ses origines sociales. « *On ne donne pas la possibilité aux jeunes de s'épanouir socialement et professionnellement mais on les formate !* »

Pourtant, il existe une double hypocrisie :

1° Penser qu'il n'existe pas de solution pour le travail des jeunes.

Il existe pourtant des états généraux de l'emploi des jeunes qui comportent 11 éléments. Il y apparaît entre autres :

- Faire respecter le droit du travail
- Sécuriser les parcours de formation
- L'emploi précaire n'est pas une norme pour les jeunes
- L'orientation doit être productive...

2° Si un jeune obtient du travail, c'est au détriment d'une personne d'une autre génération à qui le jeune a « pris » cet emploi.

Une chose aussi caractérise la France : la dictature du diplôme. Il existe pas moins de 5000 masters différents et l'employeur n'a aucune visibilité de cette différence qui peut être préjudiciable pour l'entreprise. D'autant que certains masters diffèrent d'une virgule placée autrement ou d'un mot ajouté.

Pourtant, il y a des outils qui fonctionnent, comme l'aide dans les universités à la recherche d'emploi. Mais ceux-ci sont sous-utilisés.

Dans le même principe, il faudrait aussi développer une véritable écoute, une meilleure orientation des lycéens.

Les intervenants mettront l'accent sur plusieurs dysfonctionnements dans l'approche et la place que l'on donne aux jeunes en France !

En effet, ils trouvent que les 20-30 ans manquent de poids dans les débats à ce jour et que les choses doivent changer.

Comme le dira, **Stéphane Haar**, *Président de l'association Jeunesse ouvrière chrétienne*, « *le jeune n'apporte pas vraiment ses compétences mais plutôt un « diplôme ambulante.* »

L'insertion des jeunes est le véritable enjeu de demain.

De même, que l'école, vecteur d'émancipation, doit permettre aux jeunes d'aller toucher le monde du travail par le biais de l'expérience pratique et non pas seulement théorique.

En point d'orgue de cette réunion, voici la synthèse de François Chérèque :

Si nous faisons un rapport entre les deux sujets, nous pouvons dire qu'il n'existe pas une seule jeunesse, mais bien une diversité. Pour la société, en schématisant si peu, pourtant, de la maternelle à la retraite, le parcours de chacun devait être linéaire. Et cette linéarité se retrouve dans le système des retraites. Malheureusement, cela ne fonctionne pas comme ça.

Dans les micros trottoirs, la question du choix entre gagner beaucoup d'argent ou faire un métier qui nous plaît fait débat. En y regardant bien, ceci n'est pas une problématique uniquement des jeunes. Mais bien de toute notre société. La France est le pays européen où la population est la plus demandeuse au niveau du travail. De fait, cela engendre un maximum de déception !

La spécificité des jeunes, c'est qu'ils s'intéressent déjà au monde du travail avant d'y avoir mis les pieds.

Exemple : Pour contrer le CPE, tout le monde était mobilisé et dans la rue. Mais ensuite, tout n'était pas fini. Et là, plus personne ne voulait intervenir. Pourtant, l'avenir des jeunes n'était pas réglé. De même, le lundi 25 octobre, lors d'une émission télévisée, j'avais annoncé que je voulais, en marge de la réforme des retraites, mettre en place une négociation sur l'emploi des jeunes. Dès le lendemain, on me traita de traître ! J'aurai abandonné la lutte contre cette réforme. Ce qui est totalement faux. Mais je considère que c'était important de parler aussi de ce sujet. Mais apparemment, ce n'est jamais le bon moment, en France, de parler des jeunes. Pourtant, les problèmes ne manquent pas comme le RSA, le logement, la précarité...

L'expérience de ce soir est une première. Il n'y a pas que la CFDT qui parle à la CFDT. Les différents intervenants, diverses et variés, ont largement enrichi les débats.

Il faut donc continuer cette expérience. Mais, il ne faut pas s'arrêter sous la forme qui peut prendre d'autres formes. Mais, il faut associer les associations des jeunes, étudiants...